

# **OAP** patrimoine

## **Recensement des éléments de patrimoine/paysage**

### **Sonnay**

## Sommaire

<b>1. Objectifs et méthodologie.....</b>	<b>3</b>
1.1. Objectifs recherchés .....	3
1.2. Méthodologie de recensement .....	3
<b>2. Typologie du patrimoine bâti .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Typologie du patrimoine végétal.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Recensement du patrimoine bâti et végétal .....</b>	<b>4</b>
4.1. Bases de travail .....	4
4.2. TRAVAIL DEMANDE AUX ELUS.....	4

## 1. Objectifs et méthodologie

En dehors des dispositifs nationaux de mise en valeur du patrimoine existant sur le territoire (Monuments Historiques, Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Revel Tourdan, patrimoine archéologique) le PLUi peut mettre en place des règles sur les bâtiments patrimoniaux et patrimoine paysager/végétal existants identifiés sur le règlement graphique au titre de l'article L151-19 du CU.

**L.151-19** : « Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L.421-4 pour les coupes et abattages d'arbres. »

**R.151-41, 3°** : [Le règlement peut] « identifier et localiser le patrimoine bâti et paysager à protéger, à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier, mentionné à l'article L.151-19 pour lesquels les travaux non soumis à un permis de construire sont précédés d'une déclaration préalable et dont la démolition est subordonnée à la délivrance d'un permis de démolir, et définir, s'il y a lieu, les prescriptions de nature à atteindre ces objectifs ».

### 1.1. Objectifs recherchés

- Recenser le patrimoine bâti et végétal du territoire, à protéger dans le PLUi. Ce patrimoine n'est pas protégé au titre des Monuments Historiques ou par d'autres dispositifs comme les Secteurs Patrimoniaux Remarquables. Pour autant, ce patrimoine dit « ordinaire » fait l'objet de plus en plus d'attentions de la part d'acteurs divers, comme les Régions, les Départements, les Parcs Naturels Régionaux, les communes, en raison de son rôle et de sa valeur dans les paysages, dans l'identité des lieux et de l'attractivité qu'il suscite.
- Harmoniser le recensement du patrimoine à l'échelle du territoire
- Encadrer l'évolution du patrimoine bâti et accompagner les porteurs de projet dans la transformation du bâti ancien et de ses abords dans le respect de ses caractéristiques architecturales traditionnelles.
- Transmettre aux générations futures l'héritage légué par les générations précédentes

Le patrimoine recensé pourra être protégé via une OAP patrimoine (rapport de compatibilité) et/ou à travers le règlement (rapport de conformité) avec des prescriptions et/ou orientations de protection, de mise en valeur, d'encadrement de l'évolution du patrimoine bâti, de renouvellement du patrimoine végétal.

### 1.2. Méthodologie de recensement

→ **Constituer une base de données SIG du patrimoine bâti (hors patrimoine protégé au titre des MH ou d'un SPR) et végétal à partir du recollement de plusieurs bases de données :**

- Patrimoine protégé dans les documents d'urbanisme des communes
- Patrimoine recensé par l'inventaire du Département de l'Isère
- Patrimoine de l'inventaire du Service Régional du patrimoine Auvergne-Rhône-Alpes
- Patrimoine ajouté issu d'études existantes ou de repérages de terrain

→ **Consulter les communes sur le patrimoine repéré :**

- Validation
- Ajout
- Suppression
- Renseignements...

## 2. Typologie du patrimoine bâti

TYPES	SOUS-TYPES
<b>Patrimoine des fortifications, châteaux et maisons fortes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fortification de terre</li> <li>Château fort</li> <li>Maison forte</li> </ul>
<b>Patrimoine religieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Église</li> <li>Chapelle</li> <li>Autres bâtiments religieux (cures, couvents, prieurés, abbayes, maisons religieuses, bâtiments hospitaliers et de santé ...)</li> </ul>
<b>Patrimoine de prestige</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Château moderne</li> <li>Maison noble ou bourgeoise</li> <li>Maison de maître</li> </ul>
<b>Patrimoine public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment administratif (Mairies, mairies-écoles, postes...)</li> <li>Bâtiment d'enseignement (écoles et groupes scolaires)</li> <li>Bâtiment ferroviaire (gares, maison du garde-barrière...)</li> <li>Bâtiment culturel et de loisir</li> </ul>
<b>Patrimoine rural et domestique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maison de ville ou de village</li> <li>Ferme, grange</li> <li>Les maisons et immeubles de rapport (bien constitué de plusieurs logements)</li> </ul>
<b>Patrimoine artisanal industriel, et commercial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moulin</li> <li>Atelier</li> <li>Bâtiment industriel (usine, fabrique...)</li> </ul>
<b>Patrimoine XXe siècle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cités ouvrières</li> <li>Quartiers de villas</li> </ul>
<b>Petit patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Petit patrimoine domestique et rural : Fontaines, lavoirs, bassins ou puits, four, poids publics, cadrans solaires...</li> <li>Petit patrimoine religieux : Oratoires, calvaires, croix, chemin de croix</li> <li>Patrimoine commémoratif et mémorial</li> <li>Éléments spécifiques liés au Rhône</li> <li>Patrimoine des infrastructures : Ponts, canaux, bornes</li> <li>Éléments traditionnels de clôture : grilles et murs</li> </ul>
<b>Ensemble des noyaux historiques des centres anciens, villages et des hameaux</b>	

## 3. Typologie du patrimoine végétal

- Les parcs, jardins et espaces végétalisés (souvent associés au patrimoine bâti)
- Les arbres isolés ou en bouquet (2-3 arbres assemblés)
- Les alignements d'arbres ou structures végétales linéaires (haie par exemple)

## 4. Recensement du patrimoine bâti et végétal

### 4.1. Bases de travail

Deux documents de travail sont proposés à la commune :

#### → Cartographie des éléments de patrimoine comprenant :

- Les éléments protégés dans le PLU en vigueur (articles L151-19 et L 151-23)
- Des éléments repérés dans un inventaire (Inventaires Patrimoine du département de l'Isère, label, Région, DREAL) qui sont proposés à la protection dans le PLUi. Compte-tenu du nombre d'éléments repérés par le Département de l'Isère, non cartographiés, ceux-ci n'ont dans la grande majorité des cas, pas été reportés sur la cartographie jointe. Il est proposé de s'appuyer sur le tableau de l'Inventaire pour indiquer les éléments de patrimoine à protéger.
- Des éléments de repérage :
  - Les protections existantes : Monument Historique, Site Patrimonial Remarquable
  - Les croix (source : IGN BD Topo)
  - Les Espaces Boisés Classés

#### → Tableau des éléments repérés dans l'inventaire du Département de l'Isère

Certaines communes ont protégé plusieurs éléments recensés dans l'inventaire du Département de l'Isère, d'autres non. Par souci de cohérence à l'échelle du territoire, il est proposé de s'appuyer sur l'inventaire du Département de l'Isère. Le tableau suivant reprend l'ensemble des éléments protégés dans les PLU en vigueur ainsi que les éléments de patrimoine bâti (hors tombes) repéré dans l'inventaire du Département de l'Isère sur la commune :

- Les lignes orangées correspondent au patrimoine protégé dans le PLU en vigueur (éventuellement recensé dans l'Inventaire du Département)
- Les lignes « beiges » correspondent, le cas échéant, au patrimoine recensé dans l'inventaire du Département de l'Isère et déjà cartographié, sur lequel il est demandé à la commune de se positionner sur la protection ou non de l'élément.
- Les lignes grisées correspondent, le cas échéant, au patrimoine recensé par le Bureau d'étude et proposé à la protection du le PLUi, sur lequel il est demandé à la commune de se positionner sur la protection ou non de l'élément
- Les lignes non coloriées correspondent au patrimoine recensé dans l'inventaire du Département de l'Isère et non cartographié, sur lequel il est demandé à la commune de se positionner sur la protection ou non de l'élément.

Sources Photos et textes descriptifs : Inventaire du Département de l'Isère

### 4.2. TRAVAIL DEMANDE AUX ELUS

- La commune vérifie le patrimoine recensé, sa typologie et son nom, effectue les modifications en cas d'erreur et complète les noms, le cas échéant.
- Si la commune valide le patrimoine bâti cartographié ou à cartographier, elle indique : ok dans la colonne « A maintenir dans le PLUi » ou dans la colonne « à ajouter/protéger dans le PLUi »
- Si la commune ne valide pas le patrimoine recensé ou le valide partiellement : elle propose sa modification ou sa suppression et en motive les raisons.

**1. RENSEIGNER LE TABLEAU DU PATRIMOINE BÂTI CARTOGRAPHIE**

		<b>Types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Sous-types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Nom – Description A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Adresse A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Source</b>	<b>A maintenir dans le PLUi</b>	<b>À supprimer (À motiver)</b>	<b>À modifier (Préciser le tracé sur plan)</b>	<b>Commentaire / Motivation</b>
<b>01</b>		Patrimoine de prestige	Maison bourgeoise	<i>Maison Carrée ou "la Favorite" Construction aux environs de 1850 sur les restes d'un petit château médiéval. Les derniers propriétaires, la famille Giraud y avait établi le siège de leur entreprise de transports. A noter la présence de grands arbres (platane – tilleul) à l'est de la maison, restes d'un mail ombragé qui servait d epromenade dans la 1ère moitié du 20ème siècle.</i>	5 route de Bougé Parcelle AO201	• Protection PLU	OUI			La parcelle et le bâtiment font l'objet d'une DUP (enquête en octobre 2024), suite au projet d'aménagement du centre village, dont ¼ est occupé par la friche du ténement Giraud.
<b>02</b>		Patrimoine public	Ecole	<i>"L'école est construite sur un terrain en hauteur.. A la différence des bâtiments de ce type, dans les autres communes, la composition des façades n'est pas symétrique et les dimensions des ouvertures sont différentes sur chacun des corps de bâtiment et sur chaque façade. Baies uniques, jumelées par deux ou par trois, de hauteur et de largeur différentes. Linteaux avec couronnement mouluré, identique pour toutes les baies. Cordon saillant au niveau des appuis sur toute la longueur de la façade avant. Sur certaines baies du rez-de-chaussée, lambrequins en fonte. Sur chaque corps de bâtiment, au centre, bandeaux peints avec lettres ""MAIRIE"" au centre, ""ECOLE DE FILLES"" à droite, ""ECOLE DE GARCONS"" à gauche. Construction en 2 tranches : 1882 et 1911</i>	890 route du Dauphiné Parcelle AO76	• Inventaire	OUI			
<b>03</b>		Patrimoine religieux	Eglise Saint Blaise	<i>Eglise du XIXe siècle( terminée en 1876) avec contreforts en pierre de taille. Le bâtiment est entièrement recouvert de galets roulés posés en arête de poisson. Façade principale : portail à arc brisé de style gothique rayonnant soutenu par deux colonnes à chapiteaux en corbeilles, avec sur le tympan un bas relief. Clocher du côté gauche du choeur avec flèche polygonale en ardoise, le choeur possède un chevet polygonal.</i>	Parcelle AO 131	• Inventaire	OUI			Travaux d'entretien de zinguerie et de toiture en 2016-2017
<b>04</b>		Patrimoine de prestige	Château de Berey	<i>Époque 1830 – 12 pièces = parc arboré de 2 hectares</i>	1335 route du Dauphiné Parcelle AO 93 et 94, AO96, AO 95 AO 98 AO 92 et 97	• Proposition Bureau d'études	OUI			Propriétaire actuelle Mme Tissandier A vendre en octobre 2024

		<b>Types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Sous-types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Nom – Description A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Adresse A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Source</b>	<b>A maintenir dans le PLUi</b>	<b>À supprimer (À motiver)</b>	<b>À modifier (Préciser le tracé sur plan)</b>	<b>Commentaire / Motivation</b>
<b>a</b>		Patrimoine domestique et rural	Ferme Berthon "relais de poste"	<i>"Ensemble à bâtiments dissociés et cour fermée, situé à la sortie du village.  La grange à trois nefs a été datée par dendrochronologie de 1643, la partie la plus ancienne du logis remontant elle au début du XVIème siècle. Les deux corps, globalement parallèles, sont réunis en fond de parcelle par un hangar de construction plus tardive. Le portail couvert fermant la cour sur la rue est daté de 1677."</i>	1040 route du Dauphiné  Parcelles AO280, AO275, AO278	• Protection PLU	OUI			Propriétaire actuel : Depardieu TP
<b>b</b>		Petit patrimoine rural	Moulin à huile	<i>Construit au début du 20<sup>ème</sup> siècle, exploité jusqu'en 1931. Durant la dernière guerre mondiale, le moulin a fonctionné de manière clandestine, et on en retirait notamment le "grau" permettant de nourrir le bétail. Ce moulin, utilisé jusqu'à la dernière guerre a été rénové et mis en valeur en 2002. Bien que non fonctionnel, il permet de découvrir les techniques de fabrication de époque</i>	Au dessus de la maison à l'angle du chemin du Pavé Clémengon et de la route du Dauphiné AO271	• Protection PLU	OUI			Ouvert chaque année pour les journées du patrimoine Restauration par un chantier international de l'association Concordia, dans les années 1990

## 2. RENSEIGNER LE TABLEAU DU PATRIMOINE BÂTI INVENTORIE PAR LE DEPARTEMENT DE L'ISERE MAIS NON CARTOGRAPHIE :

Pour les éléments de patrimoine issus de l'inventaire à ajouter au PLUi

- Fournir un extrait de la localisation du patrimoine bâti ou a minima le numéro de Parcelle, la section ou le lieu-dit.

		<b>Types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Sous-types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Nom – Description A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Adresse A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Source</b>	<b>A ajouter / protéger dans le PLUi (Localiser sur plan)</b>	<b>À ne pas protéger (À motiver)</b>	<b>Commentaire / Motivation</b>
<b>05</b>		Patrimoine domestique et rural	Ensemble agricole, maison Juvenet / Flasseur	"Edifiés sur un terrain peu pentu, les bâtiments tournent le dos à la route et s'ouvrent vers le sud sur une cour de forme régulière. La cour, fermée par un portail métallique, est abritée par des tilleuls et séparée du potager par une murette à laquelle s'adosse un bassin.  La façade principale est bâtie en moellons de molasse avec des chaînes d'angle et des bandeaux en blocs appareillés provenant de la carrière familiale. Deux travées de fenêtres encadrent celle de la porte. Les autres façades en pisé du logis reposent sur un soubassement en moellons de molasse, comme les murs des dépendances. La toiture à deux croupes est couverte en tuiles mécaniques avec épis de faîtage en terre cuite."	20 chemin de la Plaine  Parcelle AK385	Inventaire	OUI		Prpriétaire Jean-Noël Flasseur
		Patrimoine domestique et rural	maison de village	Maison angle chemin des Routes et route du Dauphiné	5 chemin des routes	Inventaire	NON	A ne pas protéger	L'ensemble de ces maisons a contribué à une typologie des constructions rurales datant du 19ème siècle.
		Patrimoine domestique et rural	maison rurale	Maison Robert à Saint Sulpice	1855 Route de Saint Sulpice  AL68 et 69	Inventaire	NON	A ne pas protéger	Depuis l'enquête certaines ont été vendues, beaucoup ont été modifiées (par exemple en supprimant des hangars ou bâtiments annexes, voire en créant des extensions). Certaines sont restées inoccupées et se trouvent très dégradées. La protection ne nous paraît pas justifiée, d'autant plus que la typologie de ces maisons rurales, ainsi que d'autres construites sur les mêmes schémas dans la commune ont été en général respectées.
		Patrimoine domestique et rural	maison rurale en écart	Bâtiment inoccupé depuis 1955	800 Chemin de Galaure  AL181, 277, 279	Inventaire	NON	A ne pas protéger	
<b>06</b>		Patrimoine domestique et rural Jardin	Ferme et grange à trois nefs  Maison d'habitation  Arbres : marronniers bicentennaires et cèdres	"Cette ferme à bâtiments dissociés conserve un bel exemple de grange à trois nefs bâtie en maçonneries de galets et pisé sous une toiture à deux pans principaux en tuile canal. Le pignon arrière laisse entrevoir des traces probables de surélévation dans sa partie haute. A l'avant, une large porte grangère (demi-croupe) donne accès à la nef centrale, longue de quatre travées (poteaux bois sur base en pierre, mur pisé sur soubassement de galets). La charpente très intéressante plaide pour une origine assez ancienne, comme la maison, dont la porte et les planchers à la française	1650 route de Saint-Sulpice  AL75 AL77 AL76 AL80	Inventaire	OUI		Occupant famille Giraud André maison d'habitation restée en état avec décoration classique Ferme acquise en 1926 aux descendants de la famille La Valuze, (château de Jarcieu) .

		<b>Types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Sous-types A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Nom – Description A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Adresse A modifier/ compléter si nécessaire</b>	<b>Source</b>	<b>A ajouter / protéger dans le PLUi (Localiser sur plan)</b>	<b>À ne pas protéger (À motiver)</b>	<b>Commentaire / Motivation</b>
				<i>suggèrent une datation du XVIIe siècle."</i>					
<b>07</b>		Petit patrimoine religieux	Fontaine Sainte-Catherine	<i>Petit sanctuaire semi enterré et surmonté d'une croix en molasse. Façade avant en pierre de taille, porte à claire-voie fermant l'oratoire. A l'intérieur, niche avec autel et statue. Lieu de pèlerinage attesté en 1559</i>	Au niveau du 40 chemin du Mont Félix AC580	Inventaire	OUI		Mûrier très ancien qui fait partie du site
<b>08</b>		Petit patrimoine religieux	Croix de carrefour	<i>Croix sur un socle quadrangulaire en pierre calcaire ; croix en fonte pleine composée de deux traverses moulées ; sur la base figuration d'un vase ; extrémités en pointes ; rayons à la croisée. Dimension : socle H.100 - croix H.140 - l.80 cm.</i>	Au niveau du 20 chemin de la Plaine Parcelle AI 247	Inventaire	OUI		
<b>09</b>		Petit patrimoine religieux	Croix de mur	<i>Croix de section carrée.</i>	Angle de la route du Dauphiné et du chemin de Berey, sur le mur d'enceinte du château de Berey Parcelle AO96	Inventaire	OUI		
<b>10</b>		Patrimoine public	Monument aux morts	<i>Monument sous la forme d'un obélisque, dans un enclos. Inscription en relief sur la face principale : LA COMMUNE/ DE SONNAY/ A SES MORTS GLORIEUX. Au sommet inscription en moyen relief : 1914-1918. Sur la pyramide deux épées croisées, deux drapeaux et une couronne de laurier sont sculptés en moyen relief. Le pyramidion est garni d'une croix de guerre sculptée.</i>	Le long de la D 51 au niveau de l'école, déplacé au cimetière, route de Bougé en octobre 2024  Parcelles 417 et 415	Inventaire	OUI		
<b>11</b>		Patrimoine domestique et rural	Ferme du Plan	<i>Malgré l'absence de maisons intactes, des éléments de pans de bois, aujourd'hui intégrés dans des constructions plus récentes, subsistent. Le treillage d'une maison du milieu du XVe siècle au Plan, est constitué de torsades de paille entrelacées sur des montants servant de support à un mortier de torchis vers 1450</i>	1535 Chemin du Plan  AK449 et 335	Inventaire	OUI		Prpriétaires : famille Brunet La grange a été supprimée, mais on en a gardé les murs qui servent de clôture côté nord et ouest. La maison ancienne (photo) subsiste sous la forme d'un lieu d estockage agricole 2 Frênes centenaires.

### 3. INDIQUER SI DE NOUVEAUX PATRIMOINES BATIS DOIVENT ÊTRE INSCRITS AU PROJET DE PLUi :

La base de données est incomplète : certains éléments du patrimoine n'apparaissent pas. La commune peut ajouter du patrimoine. Elle renseigne alors le tableau suivant.

- Fournir un extrait de la localisation du patrimoine bâti à ajouter
- Indiquer la nature du patrimoine bâti

<b>N°</b>	<b>Type</b>	<b>Nom</b>	<b>Numéro de Parcelle (et section, ou lieu-dit)</b>	<b>Adresse</b>	<b>Commentaire / Justification</b>
12	Petit patrimoine	Fontaine du village	AO64	A côté de la boulangerie, route du Dauphiné	Fontaine / lavoir datant de 1861, source communale Décorée de galets en 1986.



#### 4. INDIQUER SUR LA BASE DE LA CARTOGRAPHIE LES EVENTUELLES MODIFICATIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE VEGETAL

**Indiquer sur la cartographie :**

- Validation : entourer l'élément validé
- Les éléments supprimés : mettre une croix sur l'élément à supprimer et en motiver les raisons

**Commentaires éventuels :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### 5. INDIQUER SI DE NOUVEAUX PATRIMOINES VEGETAUX DOIVENT ÊTRE INSCRITS AU PROJET DE PLU

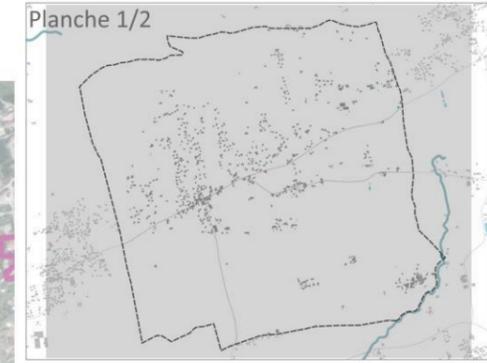
- Fournir un extrait de la localisation du patrimoine végétal à ajouter et/ou indiquer le numéro de parcelle (et section, ou lieu-dit)
- Indiquer la nature du patrimoine végétal :
  - Parcs, jardins et espaces végétalisés (souvent associés au patrimoine bâti)
  - Arbres isolés ou en bouquet (2-3 arbres assemblés)
  - Alignements d'arbres ou structures végétales linéaires (haie par exemple)

13	Patrimoine naturel	Chemin blanc		Entre le 1015 chemin des routes et le 215 chemin du Mont Félix  Parcelles AC591, 456, 592, 457, 458, 495, 459, 490, 488, 489, 485, 463, 484, 475, 464, 644, 643	 Préservation des arbres et arbustes tout au long de cet ancien chemin rural préservé et entretenu par les riverains
14	Patrimoine naturel	Arbre isolé : mûrier centenaire		Angle chemin de la Varinière et chemin de la plaine Parcelle AM38	
15	Patrimoine naturel	2 chênes rouvres centenaires de chaque côté du chemin de Mont Félix Propriétaires Gelas Gilbert et Cyril		AP478 et AP768	
16	Patrimoine naturel	Zone du télégraphe : espace vert, table d'orientation, haie de chênes		Chemin du télégraphe AB 146, 149, 151, 435, 152, 150	



**PLUi Entre Bièvre et Rhône - PATRIMOINE BÂTI ET VEGETAL - Sonnay**

Document de travail



**Légende**

**Repérage**

- Cours d'eau
- Croix (BD Topo)
- Espace Boisé Classé dans le PLU en vigueur
- Protection L151-23/19 dans le PLU en vigueur : bois, haie, parc, jardin, espace vert...

**Protection**

- Monument Historique
- Site Patrimonial Remarquable

**Recensement du Patrimoine bâti**

Ensemble patrimonial

- Protégé dans le PLU en vigueur
- Repéré dans un inventaire, proposé à la protection

Patrimoine bâti

- Protégé dans le PLU en vigueur
- Repéré dans un inventaire, proposé à la protection
- Proposé à la protection dans le PLUi (Source : études existantes, repérages de terrain)

Patrimoine bâti linéaire

- Protégé dans le PLU en vigueur

Patrimoine bâti ponctuel

- Protégé dans le PLU en vigueur
- Patrimoine repéré dans un inventaire proposé à la protection dans le PLUi

**Recensement du Patrimoine végétal**

Parc, jardin, espace végétalisé

- Protégé dans le PLU en vigueur
- Protégé partiellement dans le PLU en vigueur > Proposé à la protection dans le PLUi
- Proposé à la protection dans le PLUi

Bois, haie, alignement

- Protégé en EBC dans le PLU en vigueur
- Protégé en "élément de paysage" dans le PLU en vigueur

Arbres isolés ou en bouquet

- Protégé en EBC dans le PLU en vigueur
- Protégé en "élément de paysage" dans le PLU en vigueur
- Proposé à la protection dans le PLUi

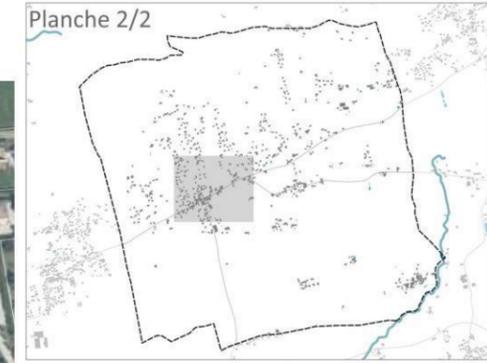
0 0,5 km

Source(s) : IGN ; Cadastre ; OSM ; PLU communaux

Auteur : Sites & Paysages, 2024

**PLUi Entre Bièvre et Rhône - PATRIMOINE BÂTI ET VEGETAL - Sonnay**

Document de travail



**Légende**

**Repérage**

Espace Boisé Classé dans le PLU en vigueur

**Recensement du Patrimoine bâti**

Patrimoine bâti

Protégé dans le PLU en vigueur

Repéré dans un inventaire, proposé à la protection

Proposé à la protection dans le PLUi (Source : études existantes, repérages de terrain)

Patrimoine bâti ponctuel

Protégé dans le PLU en vigueur

**Recensement du Patrimoine végétal**

Parc, jardin, espace végétalisé

Protégé dans le PLU en vigueur

Proposé à la protection dans le PLUi

0 50 100 m

Source(s) : IGN ; Cadastre ; OSM ; PLU communaux

Auteur : Sites & Paysages, 2024

## PLUi Entre Bièvre et Rhône - PATRIMOINE BÂTI - Sonnay

### Patrimoine surfacique

Numéro	Type	Nom
01	Patrimoine de prestige	Maison bourgeoise
02	Patrimoine religieux	Eglise Saint-Blaise
03	Patrimoine public	Ecole
04	Patrimoine de prestige	Château de Berey
04	Patrimoine de prestige	Château de Berey
04	Patrimoine de prestige	Château de Berey
04	Patrimoine de prestige	Château de Berey
04	Patrimoine de prestige	Château de Berey

### Ensemble patrimonial

Numéro	Type	Nom
--------	------	-----

### Patrimoine linéaire

Type	Sous-type	Nom
------	-----------	-----

### Patrimoine ponctuel

Numéro	Type	Sous-type	Nom
a	Petit patrimoine		Porche
b	Petit patrimoine		